

Création de l'identité graphique de la Réserve Internationale de Ciel Etoilé Pyrénées catalanes - Canigó



Référence 2025-MAPA-CharteGraphiqueRICE

Maître d'ouvrage

PNR PYRENEES CATALANES – Syndicat Mixte Canigó Grand Site

Adresse **LA BASTIDE 66360 OLETTE**

Tel. / courriel 04 68 04 97 60/ contact@pnrpc.fr

Objet

CAHIER DES CHARGES

Date et heure limites de remise des offres :

16 novembre à 18h

Date d'édition :

Octobre 2025

1. Descriptif du marché

I. Contexte, cibles et éléments de cadrage

L'objet du présent marché est de doter la future **Réserve Internationale de Ciel Etoilé Pyrénées catalanes - Canigó** (RICE PCC) d'un logo et d'une charte graphique permettant son identification et sa mise en valeur via des outils de promotion rattachés.

1. CONTEXTE

Depuis 2023, le **PNR des Pyrénées catalanes et le Canigó Grand Site** se sont lancés dans un ambitieux programme de sobriété lumineuse. La pollution lumineuse, liée à l'omniprésence de lumière artificielle la nuit, est reconnue comme l'un des facteurs de l'effondrement de la biodiversité, comme une hémorragie énergétique, un enjeu de santé publique tandis que le ciel étoilé et la nuit préservée sont devenus des moteurs d'attractivité et de marketing territorial. Aussi le travail sur l'éclairage public et privés sont-ils devenus le cœur d'un travail transversal visant la restauration de l'environnement nocturne. Ce travail passe à la fois par un accompagnement technique aux collectivités dans la rénovation de l'éclairage public et par une vaste campagne de sensibilisation et de pédagogie de l'obscurité. La candidature au label Réserve Internationale de Ciel Etoilé est prévue fin 2025 et marquera le lancement officiel de la démarche.

- **La RICE Pyrénées catalanes- Canigó**

Une Réserve Internationale de Ciel Etoilé est un territoire labellisé au titre de l'exceptionnelle préservation de son environnement nocturne et de son engagement à préserver la nuit sur le long terme dans un but scientifique, éducatif et culturel. Une RICE comprend une zone cœur, très préservée car répondant à une liste de critères minimaux, ainsi qu'une zone périphérique, qui s'engage à la préserver en s'engageant dans une démarche technique et pédagogique et qui en tire les bénéfices en termes d'attractivité.

Le label est attribué par un organisme international, Dark Sky International, créé en 1988 aux Etats-Unis par une communauté d'astronomes. DSI veille à la préservation de l'environnement nocturne et du ciel étoilé, comme l'ANPCEN le fait en France via le label Villes et Villages Etoilés.

- **Qu'est-ce que cette labellisation peut apporter au territoire ?**

Cette labellisation est une reconnaissance de :

- La qualité du ciel étoilé
- D'un environnement nocturne de qualité pour la biodiversité et les habitants
- D'un engagement à préserver et à mettre en valeur le ciel étoilé au titre d'un patrimoine naturel et culturel
- De la maîtrise renforcée de l'éclairage au sein de la zone cœur

- De la sensibilisation des habitants par la mise en place d'un programme de sensibilisation et d'animation (Jour de la Nuit, Nuits des étoiles, Rotjà, Vallée étoilée, Trobada celeste de la Serra...)

Cette distinction va permettre aux Pyrénées catalanes d'obtenir une certification qui lui permettra d'intégrer le prestigieux réseau des réserves internationales de ciel étoilé. Elle renforcera la prise de conscience des effets néfastes de la lumière artificielle, et de la beauté de la nuit.

Le label, moteur de développement pour de nombreux territoires, permettra de diversifier les activités touristiques et de renforcer l'attractivité du territoire pour les visiteurs, tout en proposant de nouvelles activités estivales via l'astrotourisme.

- Pourquoi une RICE dans les Pyrénées catalanes ?

Une étude réalisée en 2024 par un bureau d'étude a permis de montrer l'impressionnant retrait de la pollution lumineuse sur le territoire, avec l'apparition de larges zones d'obscurité qui seront la future zone cœur. Le ciel y est d'excellente qualité et l'environnement nocturne particulièrement préservé. Cette démarche de labellisation est la concrétisation d'années de préservation de l'environnement, de maîtrise de l'énergie, d'amélioration de la qualité de vie et du paysage. Elle montre l'engagement de quatre structures partenaires : le Parc Naturel Régional des Pyrénées catalanes, le Canigó Grand Site, la Fédération des Réserves Naturelles Catalanes et de SYDEEL66. La zone cœur correspond au contour des Réserves naturelles et du site classé du Canigó. La zone périphérique embrasse les 100 communes du PNR et du CGS, soit 48000 habitants.

2. CIBLES DE LA COMMUNICATION DE LA RICE

La communication de la RICE visera **plusieurs catégories de publics** avec des objectifs associés :

- **Habitants du territoire** : susciter l'adhésion locale, faire comprendre les enjeux et valoriser la qualité de vie et le paysage nocturnes. Permettre une appropriation du patrimoine « nuit » aux habitants et élus du territoire.
- **Visiteurs et touristes** : attirer, émerveiller, éveiller aux bonnes pratiques et fidéliser.
- **Acteurs économiques et touristiques** : encourager à intégrer la démarche dans leurs pratiques.
- **Institutionnels et partenaires** : favoriser les synergies entre structures.
- **Publics relais, presse** : amplifier la portée du message.

3. CADRAGE, INSPIRATION, ELEMENTS A RESPECTER

En partenariat avec la Région Occitanie Pyrénées Méditerranée, le PNR est engagé dans la **valorisation de la langue catalane**. À ce titre, il sera attendu que l'intégration du Catalan (contenus bilingues, titraill...) soit pensée et rendue possible dans l'ensemble des livrables.

Il s'agit ici de concevoir une identité graphique inspirante, évocatrice, et tournée vers le grand public, positionnant la Réserve **comme une destination autant qu'un projet de territoire**. Le graphisme devra permettre de repenser l'imaginaire lié à la nuit et à l'astronomie, en s'éloignant, pourquoi pas, des codes convenus (bleu marine systématique, symboles galvaudés, esthétiques classiques des RICEs) pour adopter une approche contemporaine, sensible et dynamique.

Une attention particulière sera portée à la capacité du projet graphique à :

- susciter l'émerveillement et la curiosité,
- toucher des publics variés (habitants, visiteurs, jeunes),
- évoquer la beauté du ciel nocturne sans nécessairement tomber dans les stéréotypes visuels
- être techniquement pratique à décliner pour de futures créations et mises en pages

En guise de cadrage, le territoire des Pyrénées catalanes et le Canigó Grand site sont habités d'un « **esprit des lieux** » imaginaire et symbolique qui porte l'attachement identitaire de ses habitants et l'attrait des visiteurs. Aussi la commande devra-t-elle s'inscrire dans la continuité de l'atmosphère culturelle de ce **territoire montagnard, méditerranéen et transfrontalier**.

Les pistes suivantes tentent de résumer cet « esprit » et pourront éventuellement nourrir l'inspiration graphique :

- **Lumière et contraste** : intensité lumineuse des paysages diurnes solaires et pureté des ciels diurnes et nocturnes, météo très contrastée, tramontane...
- **Palette des éléments naturels** : teintes sombres des schistes de haute montagne, jaune des céréales des plaines d'altitude et des genêts, verts sombres des forêts de pins à crochet, bleus profonds des lacs de montagne, ambres et rouges des couchers de soleil des jours de grand vent, noirs des nuits d'altitude...
- **Dimension culturelle** : pierre sèche et orris, pastoralisme, tours à signaux, feux de la Saint-Jean...
- **Langue et histoire** : *Senyera*, roches gravées, influence romane...
- **Paysage vivant** : silhouettes des crêtes (Canigó, Puigmal, Carlit...), nuages lenticulaires de tramontane, pins à crochets, bétail en estive, sentiers, villages perchés...

II. Caractéristiques techniques de la commande

1. LOGO ET DECLINAISONS

Il est attendu **4 propositions** de logo de la part du prestataire. Ne sera retenue qu'une seule proposition
Sont attendues :

- **Une proposition de logo inspirée des chartes graphiques du PNR et du Canigó Grand site (fournies par le commanditaire)**
- **Trois propositions de logo d'inspiration libre mais respectant « l'esprit » des Pyrénées catalanes**

Le logo qui sera conçu devra aussi être utilisable sous un format très condensé (façon monogramme) et utilisable éventuellement en négatif (afin de le percer par exemple sur du mobilier en acier). Il sera décliné dans plusieurs versions : monochrome, niveaux de gris, inversé, avec et sans baseline, en formats horizontaux et verticaux.

2. BLOC MARQUE

Est attendu : un bloc marque qui intégrera le logo de la RICE, son nom, la baseline ainsi que les

noms des deux territoires du projet en toutes lettres : **Parc naturel régional des Pyrénées catalanes - Syndicat Mixte Canigó Grand Site.**

3. BASELINE

Il est attendu que ce logo puisse être accompagné d'une baseline à intégrer sous, ou à côté du logo : « **Als cims de la nit** » (Aux sommets de la nuit).

La baseline sera également déclinée :

- Avec le logo
- Avec le bloc marque
- Seule

4. BLOC SIGNATURE

Est attendu un bloc signature qui intégrera les **logos des financeurs ainsi que les logos des 4 structures partenaires** : PNR, Canigó Grand Site, FRNC et SYDEEL66.

Le logo RICE intégrera systématiquement ce bloc signature, qui sera constitué des logos :

- Des partenaires
- Des financeurs
 - FONDS VERT
 - Région Occitanie
 - Département des Pyrénées-Orientales

Les logos qui devront apparaître seront fournis au prestataire.

5. JEU DE TYPOS

Le prestataire devra proposer un **jeu typographique complet** en cohérence avec l'identité visuelle de la Réserve Internationale de Ciel Étoilé des Pyrénées catalanes. Ce jeu typographique devra être harmonisé avec le logo, la baseline et la charte graphique, et répondre aux objectifs suivants :

- Lisibilité et accessibilité, pour des publics variés (imprimé et numérique)
- Identité affirmée mais sobre, évitant les polices trop institutionnelles ou trop fantaisistes
- Ancrage territorial sensible, avec des références possibles, si pertinent, aux typographies inspirées du patrimoine local
- Hiérarchisation claire des usages : titres, sous-titres, paragraphes, accents...
- Compatibilité web et bureautique : fournir des alternatives libres de droits pour les supports

numériques et collaboratifs

Le livrable typographique devra comporter :

- Une police principale pour les titres (impactante, identitaire)
- Une police secondaire pour les textes courants (fluide, élégante, sobre)
- Des variantes de graisse (bold, regular, light) et des recommandations d'interlignage, d'approche et de capitalisation évoquant l'univers nocturne aéré et contemplatif de la Réserve
- Les typographies retenues devront, dans la mesure du possible, être libres de droit, ou, si licence commerciale, clairement identifiées avec coût intégré dans la proposition.

Il est également attendu du prestataire qu'il intègre aux travaux une proposition de mise en page incluant le Catalan, plus une langue étrangère (anglais). NB : l'intégration de ces langues devra respecter **les consignes de l'OPLC** (en annexes) « LE BILINGUISME, bonnes pratiques, règles, exemples ».

6. NUANCIER

Le prestataire devra proposer **un nuancier colorimétrique complet** en lien avec l'identité visuelle de la Réserve Internationale de Ciel Étoilé.

Ce nuancier devra :

- Évoquer l'univers nocturne de manière contemporaine et poétique, sans forcément se limiter aux teintes conventionnelles;
- S'inspirer, si pertinent, des éléments naturels du territoire : roche, végétation, ciel, lumière rasante, feuillage sombre, reflets d'eau...
- Inclure un jeu de contrastes suffisant pour garantir lisibilité et accessibilité
- Définir pour chaque couleur :
 - son nom et usage (couleur principale, secondaire, d'accent, de fond...)
 - ses valeurs colorimétriques précises (CMJN, RVB, HEX)
- Fournir des recommandations d'association, d'usages typiques (print, web, affiches, documents institutionnels, courriers, plaquettes...), et si possible une palette restreinte de secours pour les supports bureautiques (Word, PowerPoint...).

Le nuancier devra permettre une harmonisation visuelle des supports (logo, affiches, communication numérique, documents PDF ou papier), et refléter l'esprit contemplatif, sobre et sensible du projet.

7. ELEMENTS GRAPHIQUES

Le prestataire devra concevoir une série d'éléments graphiques complémentaires, destinés à enrichir l'univers visuel de la Réserve et à assurer une cohérence dans l'ensemble des supports de communication.

Ces éléments pourront par exemple inclure, selon la proposition artistique retenue :

- des motifs ou textures (trames évoquant les étoiles, la Voie Lactée, la lumière diffuse, le vent...) utilisables en fond ou en habillage discret ;
- des lignes graphiques ou éléments de structure inspirés du paysage (ligne de crête, courbes, bâti, constellations...)

Ces éléments devront :

- être fournis sous forme vectorielle (AI, SVG) et matricielle (JPEG basse et haute définition) ;
- être utilisables en niveaux de gris ou en négatif si nécessaire ;
- s'intégrer de manière harmonieuse à la charte graphique globale ;
- faire l'objet de recommandations d'usage : positionnement, tailles, associations, variantes.

Une cohérence stylistique entre les éléments graphiques, la typographie, la palette chromatique et le logo sera attendue.

8. PAGES TEST

Des pages types pré-maquettées seront fournies, illustrant les usages de la charte sur différents supports (ex. : couverture de livret, double page intérieure, page web, bannière, flyer, etc.).

Ces maquettes devront intégrer :

- au moins une page de type "**communiqué de presse**" (mise en page éditoriale, avec logo, titre, sous-titre, corps de texte, encadrés ou citations, signature visuelle) ;
- et une page de type "**support de communication**" (ex. : affiche, flyer...).

Ces pages devront faire apparaître :

- le logo dans son format principal, éventuellement avec sa baseline ;
- le jeu typographique complet avec hiérarchie ;
- le nuancier appliqué à différents éléments (fonds, texte, accents, encadrés...) ;
- une photo ou illustration représentative si cela fait partie de l'univers graphique.
- Ces pages montées n'ont pas vocation à être définitives mais devront refléter un degré d'aboutissement suffisant pour évaluer la cohérence esthétique et fonctionnelle de l'identité. Elles pourront s'appuyer sur des contenus fournis par la maîtrise d'ouvrage si besoin.

III. Déclinaisons et usages

La charte graphique devra être pensée pour être déclinée sur une large gamme d'outils de communication, de valorisation, de signalétique et de promotion touristique, notamment :

- Supports imprimés : **cartes papier, flyers, livrets, affiches, oriflammes, banderoles**, etc.
- Supports numériques : **site internet, documents PDF interactifs, réseaux sociaux, diaporamas**.

Les **déclinaisons numériques des supports imprimés** devront être prises en compte dans les formats livrés.

IV. Déroulement de la prestation

1. CALENDRIER

La mission prendra effet à date de réception de l'acte d'engagement signé et devra être réalisée dans un délai maximum de 2 mois.

Le calendrier prévisionnel suivant est fourni à titre indicatif. Une réunion de cadrage permettra d'affiner le rétroplanning.

- Réunion de cadrage dans la semaine qui suit l'attribution du marché public avec les chargés de missions concernés par la réalisation de la Charte graphique
- Présentation d'une V1 de la charte graphique avec les propositions attendues. Cette réunion pourra se faire en visioconférence.
- Un échange avec le retour des points à modifier entre les structures porteuses de la RICE et le prestataire pour faire les ajustements nécessaires.
- L'envoi de la V2 de la charte graphique.
- Un échange entre les structures porteuses et le prestataire afin de finaliser les derniers points et valider la prestation.
- Une présentation finale en Comité de pilotage avec les équipes des deux structures et le prestataire. Cette réunion se fera en présentiel.

9. LIVRABLES

Tous les fichiers sources devront être fournis sous format natifs (Illustrator et dossier contenant les éléments liés, InDesign (assemblage), Photoshop...) et jpg ou png et PDF BD et HD.

Sont attendus les livraisons de tous les contenus classiques d'une charte graphique dont :

- **Logos et déclinaisons**
- **Bloc marque**
- **Baseline (avec logo ; sans logo ; avec le bloc marque)**
- **Bloc signature**

- **Eléments graphiques**
- **Nuanciers**
- **Typographies**
- **Exemples de pages montées**
- **Présentation détaillée de la Charte au format PDF, PPT**

Les livrables comprendront également une **notice d'utilisation** ou un **guide d'application de la charte graphique**, facilitant l'usage autonome par d'autres prestataires ou commanditaires.

10. DROITS

Les structures porteuses de la RICE souhaitent avoir la faculté de reproduire et de modifier tous les éléments issus de la prestation sur tous supports et pour une durée illimitée. Les droits de reproduction et de transformation proposés par le prestataire tiendront compte de cet élément.

Le prestataire cède au PNR des Pyrénées catalanes et au Canigó Grand Site, à titre exclusif, avec l'ensemble des garanties de droit, tous les droits d'auteur patrimoniaux qu'il détient ou détiendra sur les documents qu'il réalisera dans le cadre du présent appel offre.

En application de l'article L131-3 du code de la propriété intellectuelle, les droits cédés comprennent les droits de reproduction, représentation, diffusion et adaptation. Le titulaire leur cède le droit de distribuer, commercialiser, diffuser et éditer par tous moyens et sur tout support, auprès de tout public ou toute entreprise.

Les droits sont cédés de manière définitive par le titulaire pour le monde entier et pour toute la durée de la protection accordée par la loi.

Selon les besoins de la mission, les documents de synthèse et comptes-rendus sont attendus sous forme de dossier print et numérique avec présentation synthétique PowerPoint ou PDF.

2. Règlement de la consultation

I. Dispositions générales

- Type de procédure : procédure adaptée, selon la réglementation des marchés publics
- Réponses électroniques acceptées : Oui
- Type de marché : marché public de prestations intellectuelles
- Description :

Prestations de conception, création et d'adaptation graphique de campagnes et de supports de communication institutionnels, publicitaires, promotionnels et évènementiel.

- Date limite de remise des offres : **1 mois après le lancement du marché**
- Variantes : Pas de variantes acceptées

- Modalités de paiement : le paiement sera effectué sur facture en une fois par le Parc naturel régional des Pyrénées catalanes. Le devis lui sera donc adressé. Le délai global de paiement est d'environ un mois.

V. Contenu

Le dossier de consultation contient :

- Le présent cahier des charges
- Le DQE
- Le modèle d'acte d'engagement
- La charte graphique du PNRPC
- La charte graphique du Canigó Grand Site
- Un dossier de photographies nocturnes du projet de RICE
- Le livret « Le bilinguisme, bonnes pratiques, règles, exemples

VI. Critères de jugement des offres

L'offre la plus pertinente et avantageuse sera appréciée en fonction des critères pondérés suivants.

Les offres conformes au dossier de consultation reçoivent une note sur cent points, pondérée selon les critères suivants :

- Prix (40 %)

- (Offre la moins disante / offre du candidat) x 40

- Valeur technique (60 %)

- Compréhension de l'identité de la RICE Pyrénées catalanes – Canigó et adéquation de la proposition avec le territoire (10 pts)
- Qualité du mémoire technique, composition de l'équipe en adéquation avec la mission (15 pts)
- Proposition méthodologique et calendrier (10 pts)
- Qualité graphique (pertinence, originalité, caractère distinctif, cohérence d'ensemble...) (25 pts)

VII. Délais et calendrier prévisionnel de la procédure

Date limite de remise des offres : 1 mois après le lancement de la consultation.

Les offres sont à remettre par mail à l'adresse : orian.batigne@pnrpc.fr et patricia.oster@pnrpc.fr

Notification d'attribution ou de rejet : 1 mois après la date de remise des offres

Début de la prestation : dès la réception de l'acte d'engagement signé

Une phase de négociation est prévue, mais la collectivité se réserve la possibilité d'attribuer sans

négociation. En conséquence il est attendu des candidats leur meilleure proposition dès la remise des offres.

S'il y a une ou plusieurs séries de négociation, elle se fera par tout moyen (écrit ou oral) et pourra porter sur tous les éléments de l'offre (technique, prix...) avec, a minima, les deux meilleurs candidats au vu d'une première analyse des offres. Dans ce cadre des auditions sont prévues.

VIII. Contenu de la réponse :

L'offre des candidats devra contenir :

- L'offre tarifaire détaillée, datée, signée ;
- Le Mémoire technique comprenant une présentation détaillée de la proposition méthodologique du candidat (nombre d'aller-retour prévu, nombre de réunions, moyen mis en œuvre...). Proposer un calendrier global de réalisation des différentes étapes (du lancement à l'achèvement).
- Une présentation de l'équipe projet et leurs références avec notamment les prestations similaires à la présente mission (book, portfolio...)

En signant l'acte d'engagement, le candidat reconnaît accepter le règlement de consultation, les conditions d'achats et le cahier des charges et n'a donc pas besoin de les fournir dans son offre.

IX. Renseignements complémentaires

Pour tout renseignement d'ordre technique

Orian BATIGNE : 0468049760 – orian.batigne@parc-pyrenees-catalanes.fr

Pour tout renseignement d'ordre administratif :

Patricia OSTER : 0468049760 – patricia.oster@parc-pyrenees-catalanes.fr